

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
20/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Date d'affichage de convocation
20/09/2024

Le 26 septembre,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,

En exercice : **17**

Légalement convoqué pour la seconde fois sans obligation de quorum suite à l'annulation de la séance du 19 septembre 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents : **08**

Présents :

Frédérique DULAC, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSSE, Hayat LAKHYALI

Votants : **08**

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Magali DOUSSE, Brigitte BOUCHET, Arnaud BOUTIER, Annick BOKAN, Claire CROIXMARIE, Nathalie SENU, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Date de la séance :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

26 septembre 2024

ACCEPTÉ à _____, domiciliée à Magny-les-Hameaux :

Objet :

une aide financière pour le paiement du solde de la facture d'eau d'un montant de 1 049,86 € afin de l'aider.

Aide facultative n°31/2024

L'aide financière sera versée directement à la SAUR.

**Aide financière
Facture d'eau**

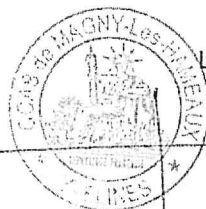
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **21/10/2024**

Certifié exécutoire le : **21/10/2024**



Le président du C.C.A.S

Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20241002-DCCAS240926A31-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024